

Un certain nombre de projets importants sont en voie de réalisation au Canada en ce qui concerne la mise en valeur de nos richesses naturelles. Ainsi, on investira quatre milliards de dollars pour la construction du pipe-line de la Foothills, trois milliards de dollars pour l'agrandissement et l'amélioration des usines de traitement des sables bitumineux de la Great Canadian Oil Sands et de la Syncrude, un montant semblable pour d'autres projets de mise en valeur des sables bitumineux, deux milliards de dollars pour la construction de centrales électriques dans les Maritimes, y compris le projet de Gull Island, et 684 millions de dollars pour la construction à Le Preau au Nouveau-Brunswick du dernier réacteur CANDU. Ces projets s'insèrent dans un programme d'investissements estimé à 1.8 milliard de dollars entre 1975 et 1990 qui redonnera un essor considérable à notre économie. Sauf erreur, le gouvernement fédéral contribuera au financement de ce projet au rythme d'environ un milliard par année, soit près de 8 p. 100 du montant total.

C'est dans ce contexte que la motion doit être envisagée. Elle a le mérite et l'avantage de fournir au Canadien moyen l'occasion de contribuer à notre autosuffisance. Elle permettra au propriétaire d'une maison qui est également constructeur, et au promoteur qui travaille pour des clients, de prévoir des installations solaires dans les maisons qui seront construites au cours des prochaines années.

Un certain nombre de documents publiés par le gouvernement ces dernières années contiennent des propositions concrètes au sujet de l'utilisation de l'énergie solaire et d'autres sources d'énergie renouvelable. C'est le cas de la publication intitulée «La voie à suivre», de même que du dernier discours du Trône. Le gouvernement a pris cette orientation en songeant aux générations futures. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) a prévenu les Canadiens que nous ferons face à une crise de l'énergie dans les années 1980.

La motion présentée à la Chambre va encourager les Canadiens à équiper les nouvelles maisons d'un système de chauffage à l'énergie solaire et à profiter des prêts hypothécaires de la SCHL. Les constructeurs et les promoteurs pourront également profiter de ces avantages. Ce genre de collaboration entre les gouvernements et la population en général contribuera à faire avancer notre pays dans la voie de l'autosuffisance.

Pour gagner du temps, je vais limiter mes observations. Cette mesure a tant de mérites qu'elle n'a pas besoin qu'on la défende. Je propose aux députés de l'étudier avec l'espoir qu'ils l'appuieront sans réserve.

**M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole au sujet de la motion présentée par le député de Davenport (M. Caccia). Je voudrais parler des possibilités de notre pays dans le domaine des ressources renouvelables d'énergie et de ce que le gouvernement devrait faire pour aider les particuliers, les promoteurs et les constructeurs à doter leurs foyers, leurs édifices et leurs entreprises de dispositifs pour capter les formes d'énergie renouvelable.

● (1612)

Voici un exemple qui montre dans une certaine mesure quelles recommandations sont faites à la SCHL qui est priée d'accorder des stimulants quelconques aux constructeurs ou aux lotisseurs afin qu'ils installent dans leurs immeubles des

### *Emploi de l'énergie solaire*

systèmes utilisant une source d'énergie renouvelable. Ce serait une autre dépense ajoutée à l'hypothèque. A l'heure actuelle, le coût de l'habitation devient très élevé au Canada et le simple fait d'ajouter le coût du chauffage à l'hypothèque n'encouragera pas les particuliers à utiliser ces sources d'énergie renouvelable, solaire ou autre, dans leurs immeubles.

Il aurait été préférable que le député propose à la Chambre un dégrèvement ou un crédit d'impôt qu'un particulier ou un promoteur pourrait utiliser pour installer un système solaire ou autre, dans sa maison, ce qui lui permettrait d'amortir le coût en le déduisant de son impôt sur le revenu dans l'année même où il construit sa maison ou en le répartissant sur un certain nombre d'années. De cette façon, le prix de la maison serait abaissé, les gens auraient alors les moyens de construire et cela inciterait les hommes d'affaires, les agriculteurs et de nombreux industriels à recourir aux sources d'énergie renouvelable dans leurs immeubles, non seulement dans les nouveaux mais également dans ceux qui sont déjà construits. Les maisons d'habitation ne sont déjà plus à la portée que d'une poignée de Canadiens et avec les coûts inflationnistes qui s'ajoutent aux hypothèques, comme le coût accru de la main-d'œuvre et ainsi de suite, le prix des maisons et des autres constructions augmente constamment.

Le député de Davenport (M. Caccia) a parlé de l'investissement dans les ressources non renouvelables et il a parlé d'autarcie. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous parlons d'autarcie, mais nous réclamons aussi les stimulants nécessaires pour permettre l'exploration des ressources non renouvelables ainsi que l'installation de dispositifs pour capter les sources d'énergie renouvelable dans les constructions existantes et nouvelles. Nous devons dépenser des milliards de dollars dans la prospection du pétrole et du gaz et dans l'énergie nucléaire parce que nous nous rendons tous compte qu'il ne nous sera pas possible, dans un proche avenir, d'utiliser l'énergie solaire et autres sources d'énergie renouvelable dans nos maisons, nos voitures et partout où il faut de l'énergie. Toutefois, il est également nécessaire de créer des stimulants pour inciter les particuliers à utiliser les sources d'énergie renouvelable, afin de garantir notre avenir.

On entend souvent dire, dans des discussions de ce genre, que la technologie n'en est qu'à ses premiers balbutiements dans ce domaine et qu'il nous fait un budget plus étoffé pour mettre des dispositifs au point et les rendre accessibles à tous. J'ai dit qu'en dépit du fait que la technique ne soit pas encore au point dans ce domaine, nous en savons déjà assez aujourd'hui pour permettre à un grand nombre de Canadiens d'en tirer profit sous la forme de systèmes de chauffage solaire et de systèmes de types différents. A l'heure actuelle, on trouve de nombreux types de système de chauffage sur le marché et ils se font une concurrence très vive. Ils se vendent tous à des prix moyens. Il y a maintenant plus de cent quinze personnes et entreprises au Canada offrant des systèmes solaires aux particuliers et aux entreprises. Il y a également plus de cinquante sociétés qui se spécialisent dans la fabrication, à l'usine ou sur place, et dans la distribution de systèmes de chauffage solaire. Il existe réellement une technique propre à ce domaine; ce qu'il faut maintenant, ce sont des mesures d'incitation à sa mise en valeur et à son utilisation.

Par conséquent, ce qu'on peut lire au sujet du projet de recherches qui a été lancé au Manitoba l'an dernier et auquel